

Eglise Verte au Bénin

Intervention de Son Excellence le Cardinal CZERNY

Préfet

Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral

Cotonou, 20 janvier 2024

Frères et Sœurs du Bénin,

« Oui, il est bon, il est doux pour des frères de vivre ensemble et d'être unis » (Ps 133, 1). Je suis heureux d'être parmi vous, comme un chrétien dans un pays où la collaboration entre les religions est qualifiée d'exemplaire. Je suis d'autant plus heureux que la question qui nous unit, celle de la sauvegarde de la maison commune, dépasse les limites d'Etats, de races et de religions.

Je remercie vivement Son excellence Monseigneur Roger Hounghbedji, Archevêque de Cotonou, pour l'invitation. Je remercie aussi les autorités béninoises pour avoir autorisé mon entrée dans ce beau pays. J'exprime ma gratitude à toute la population béninoise pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé. En m'accueillant, vous avez accueilli celui qui m'a envoyé et au nom duquel le Saint Père, le Pape François, a livré au monde l'encyclique *Laudato si'* et la plus récente exhortation *Laudate Deum*.

Fondement du Programme Eglise Verte

Il m'a été demandé de prendre part à cette présentation officielle des activités du Programme « Eglise Verte ». Ce programme s'est bien inspiré, en ses objectifs et stratégies, des enseignements de l'encyclique *Laudato si'*¹. Les objectifs de cette encyclique sont complémentaires et visent à donner des éléments, de la motivation et une méthodologie afin de répondre à la clameur de la terre en danger comme à celle des pauvres, aux défis économiques ; afin d'adopter des modes de vie durables en puisant dans l'éducation, la culture et la spiritualité, afin d'aider à la résilience et l'autonomisation des communautés. Pour contextualiser ces objectifs, l'Eglise du Bénin a choisi de se focaliser sur deux axes. D'une part, il s'agit de l'éducation environnementale, notamment

¹ <https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2022-05/laudato-si-semaine-encyclique-ecologie-pape-francois.html>

sur la gestion des déchets et la formation des agents pastoraux et ceux qui travaillent dans les structures des diocèses ; d'autre part, sur la promotion environnementale et écologique, mettant en exergue la promotion des énergies renouvelables et l'aménagement écologique des espaces et des structures des diocèses pour la lutte contre les changements climatiques.

Cibles, Alliés et synergie

Le travail se fera avec les agents pastoraux, les écoles et les structures de santé ainsi que les personnes y œuvrant. L'Eglise au Bénin a choisi de toucher directement ou indirectement les familles, les paroisses, les diocèses, les établissements scolaires et universitaires, les structures de soins et de santé, les mouvements laïcs, le secteur économique, les milieux religieux, etc. En effet, ces différentes cibles sont de potentielles productrices de déchets et consommatrices d'énergie. En même temps elles sont des sujets concernés par la quête de l'atteinte des objectifs du développement durable², parmi lesquels, la lutte contre la pauvreté, la lutte contre la faim, l'accès universel à l'eau potable, les villes et communautés durables, etc.

Cependant, comme je l'ai souligné au début de cette intervention, grâce à l'atout de cohabitation pacifique entre les croyants - Chrétiens, Musulmans, pratiquants du Vaudou et tous les autres - le champ d'action s'élargit au-delà de la seule Eglise catholique et de la seule chrétienté. J'ai humblement la conviction que les modules de formation et de sensibilisation qui seront produits ne seront pas en contradiction avec les valeurs éthiques partagées avec les autres religions et avec les prescriptions des lois du pays.

Subsidiarité avec l'Etat

La devise de la République du Bénin est « Fraternité, Justice, Travail ». Elle est représentée par deux cornes d'abondance de sable d'où sortent deux épis de maïs. Il s'agit là de trois éléments dont deux sont disponibles dans la nature et un nécessite le travail humain. Cela nous invite à nous mettre à travailler de manière responsable tout en restant humbles car Dieu est le Créateur, le Seigneur, et nous dépendons de la Providence. Tel est l'enseignement de la *Genèse* dont le début relate la création du monde. Souvenez-vous de l'étape décrite avec ces mots : « aucune herbe des champs ne germait encore : car l'Éternel Dieu n'avait pas fait pleuvoir sur la terre, et il n'y avait point d'homme pour

² <https://www.agenda-2030.fr/fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

cultiver le sol » (*Genèse 2,5*). Les humains sont clairement les collaborateurs de Dieu. Je suis convaincu que grâce à votre travail, des résultats favorables à la sauvegarde de la maison commune ne tarderont pas à être visibles. J'espère que cela se fera motivés par votre Foi en Dieu et aussi selon le principe de la subsidiarité³ vis-à-vis de l'Etat.

Défis à relever

Par exemple, pour ce qui est de la gestion des déchets, la chaîne de salubrité va de l'individu à l'Etat en passant par les différentes structures administratives et sociales. Si l'individu ne sait pas jeter la peau de banane et la bouteille en plastique à l'endroit convenable, cela produit un mélange de déchets difficile à gérer. Si la famille, la paroisse, l'école, le dispensaire, le mouvement de jeunes, la boutique, le marché ou une autre structure sociale ne sait pas séparer les déchets, dans ce cas, le tri, le transport le traitement final organisés par les services de la ville deviennent plus difficiles. Et le budget à consacrer à ce service social devient exorbitant, souvent difficile à mobiliser par l'Etat.

Il en est de même pour les énergies renouvelables et l'aménagement écologique des domaines publics. Le Bénin est un pays côtier dont la gestion environnementale est obligée de considérer les effets des changements climatiques sur les sols fermes et sur l'océan. Si certains pays comptent sur l'énergie hydroélectrique, ce pays compte sur la possibilité de production d'énergie solaire et de la biomasse en valorisant des déchets et résidus agricoles, qui sont pour la plupart du temps brûlés ou mélangés à des déchets plastiques. Cela requiert certes de la volonté sur le long terme et de l'organisation, mais également des moyens d'investissement auxquels l'accès n'est pas aisé.

Durabilité du projet et Contribution de l'Eglise

L'action de l'Eglise à ce niveau pourrait donc être utile dans le domaine de la recherche, du plaidoyer et de la sensibilisation. Il serait difficile pour elle, même en comptant sur l'appui des partenaires financiers et la contribution des fidèles, d'apporter des moyens qui relèvent du domaine régalien de l'Etat. C'est aussi à ce niveau que la subsidiarité trouve sa raison d'être. L'Eglise fera ce qui relève de sa mission et tachera de se montrer

³ Le principe de subsidiarité est présenté dans le *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise* publié en 2004 et accessible en ligne, notamment aux paragraphes 186-188.

exemplaire⁴ en agissant de façon cohérente avec ce qui est enseigné dans *Laudato si'* et, dans le cadre de la synergie, l'Eglise facilitera ainsi la tâche à l'Etat qui a, en fin de compte, la responsabilité de la gestion.

La durabilité d'un tel projet requiert la mobilisation, et l'appropriation par la population s'avère donc incontournable. C'est à ce niveau aussi que la synergie entre l'Eglise et l'Etat est nécessaire. L'Eglise pourrait rendre service à l'Etat et à la population à travers ses institutions d'enseignement et de recherche comme l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest.

Expériences d'ailleurs

Par ailleurs, le partage des bonnes idées, le partage d'espoir et le travail en réseau sont importants. Il est bon de savoir que les préoccupations auxquelles font face l'Eglise et le peuple du Bénin sont aussi partagées par d'autres frères et sœurs en Afrique et dans le monde. Je cite quelques-unes de ces préoccupations : la désertification, la déforestation, la gestion durable des ressources en eau, l'agriculture écologique, l'inclusion économique des plus pauvres et le travail digne. L'Eglise travaille en réseau et, à ce titre, je voudrais mentionner les réflexions organisées par le Symposium de la Conférence Episcopale d'Afrique et de Madagascar (SCEAM)⁵ à travers ses structures techniques dont le Réseau Ecclésial du Bassin du Congo (REBAC) et les différentes organisations régionales du SCEAM. Celles-ci ont traité plusieurs questions écologiques du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest ainsi que du Centre de l'Afrique lors de la préparation à la 28^e Conférence des Parties (COP 28) tenue à Dubaï aux Emirats arabes unis en décembre 2023. Ces préoccupations ont été partagées avec d'autres organisations du monde représentant les différents biomes : Amazonie, Amérique centrale, Amérique du Nord, Europe, Asie Mineure et Afrique à travers le Réseau ENA (Ecclésial Networks Alliance for Integral Ecology)⁶. J'encourage bien entendu à poursuivre cet esprit de réseau, de dialogue patient orienté vers l'action et de partage.

Encouragements

⁴ Le fait que l'Eglise doive être exemplaire aussi dans les sujets écologiques a été clairement affirmé par Benoit XVI dans l'encyclique *Caritas in veritate*. Plus récemment, le Pape François a également annoncé certains engagements pour l'Etat du Vatican au sujet des émissions qui influent sur les mécanismes climatiques.

⁵ *African Climate Dialogues*, Communiqué du 7 octobre 2022, signé par S. Em. Le Cardinal Fridolin AMBONGO, Archevêque de Kinshasa, Vice-Président du SCEAM, à l'occasion de la COP 27

⁶ Une rencontre du Réseau ENA, intitulée *Identity-Vocation-Mission*, a eu lieu au Dicastère début juillet 2023.

Pour finir, je souhaite plein succès au Programme « Eglise Verte » de l'Archidiocèse de Cotonou dont les activités sont présentées officiellement ce jour. Je vous remercie.